La salle à manger est remplie de dames en toilettes du meilleur goût.

Les hommes sont nombreux sous l'allée et dans le grand vestibule où sont déposés les registres qui se couvrent de signatures.

A deux heures un quart, quand Son Altesse Impériale est rentrée à l'hôtel, elle a été l'objet de la part de la foule d'une manifestation respectueuse.

Le Prince a surtout recommandé qu'on ne fasse aucun bruit dans la rue pendant la durée des visites. Même recommandation pour la gare du Nord.

3 heures 40. — La manifestation est des plus imposantes. Les visiteurs défilent devant le Prince qui leur serre la main.

Le prince sera accompagné en Belgique par quatorze personnes, parmi lesquelles nous citerons : M. le duc de Padoue, M. le baron Haussmann, M. Jolibois, M. Levert, M. le marquis de la Valette, etc., etc.

A trois heures, les présidents des comités impérialistes de Paris, ont été reçus par le prince Victor, qui leur a adressé l'allocution suivante :

« Messieurs, je vous remercie de vos témoignages de sympathie. N'attendez pas de moi de vaines protestations contre les mesures qui me frappent. Le régime actuel est condamné à proscrire par son impuissance à gouverner.

» Je ne me plains ni ne m'étonne pas; je sais même gré à la République d'avoir assez différé ses violences pour que j'aie pu servir comme soldat dans les rangs de l'armée française. L'exil n'ébranlera pas ma foi dans notre cause et ne m'empêchera pas d'y dévouer ma vie.

» Malgré l'éloignement, malgré les injustices et toutes les amertumes, je resterai fidèle aux principes de l'empire tels que les ont conçus Napoléon Ier et Napoléon III et tels que les eut appliqués le prince dont vous avez admiré avec moi l'héroïsme et dont vous pleurez la mort.

» Ces principes qui sont notés ont été consacrés par les votes populaires; aujourd'hui comme au commencement du siècle, ils signifient: souveraineté de la nation et la stabilité et la fermeté du pouvoir, égalité des droits, respect des croyances religieuses, paix entre les citoyens, démocratie organisée.

» Ayons bon courage, messieurs, le peuple a déjà montré par d'éclatants exemples, que les discussions des assemblées et les lois de bannissement ne l'arrêtent pas lorsqu'il est résolu à faire prévaloir sa volonté.

» Je compte sur lui pour me rouvrir les portes de la France.

» Vienne l'heure des grandes crises, Dieu aidant, je ne faillirai pas aux devoirs que me tracera mon patriotisme et que m'impose mon nom.

« Au revoir, Messieurs.»

6 heures. — A cinq heures quarante, la voiture qui amène le prince à la gare du Nord est sortie de l'hôtel; le prince était accompagné de la marquise de la Valette.

De chaque côté se trouvait un cordon d'agents commandés par M. Honnorat.

« Le premier qui criera : vive l'empereur! dit M. Honnorat, sera aussitôt arrêté. »

La voiture se met en marche. Deux cris de : Vive l'empereur ! sont poussés par deux assistants ; d'autres répondent par les cris de : Vive la République ! qui sont aussitôt couverts par ceux de : Vive l'empereur !

La foule entoure la voiture; les agents se précipitent sur elle, sous prétexte de la maintenir, pendant que d'autres essayent d'arrêter les voitures qui suivent celle du prince Victor. Les députés ont beau montrer leur médaille : «Nous avons ordre de ne laisser passer personne, dit un agent, les députés et sénateurs comme les autres. » Le cortège se sépare en deux tronçons, l'un, qui comprend les amis du prince, passe par le boulevard Malesherbes pendant que l'autre, dans lequel se trouve le voiture du prince, suit une autre rue sur les trottoirs de laquelle est placée une nuée d'agents et arrive à la gare du Nord à 6 heures.

Plus de 6000 personnes stationnent, tant aux abords que dans la cour. C'est avec la plus grande peine que le prince peut se frayer un passage jusqu'au quai et monter dans le wagon-salon, retenu pour lui.

Pendant le trajet plusieurs personnes sont arrêtées pour avoir crié : vive l'empereur ! Jusqu'au moment où le train se met en marche, à 6 heures 25, une guirlande d'agents entoure le wagon dans lequel est monté le prince Victor. Les agents font face au wagon. Un assistant fait remarquer au commissaire de service ce que cette posture a d'inconvenant.

Le commissaire commande demi-tour et les agents font face à à la foule. Le sifflet retentit, le prince Victor salue une dernière fois. De nombreux cris de : Vive l'empereur ! vive le prince Victor! sont poussés. De nombreuses personnes sont arrêtées pour avoir poussé l'un ou l'autre de ces cris.

Détail typique : Dans leur empressement, les agents arrêtent un de leur collègue en bourgeois et ne veulent plus le lâcher. La rudesse dont avait fait preuve la police dans la rue de Monceau se change alors en véritable brutalité. S'il n'est pas arrivé d'accidents, si une bataille ne s'est pas engagée, ça n'a pas été la faute des policiers.

C'est avec la plus grande peine que MM. Duchêne, Delafosse, députés, Marius Martin, conseiller municipal, peuvent montrer leur médaille et éviter d'être bousculés. Somme toute l'opinion de la foule est qu'il faudrait un peu moins de magnanimité pour les anarchistes et un peu plus de politesse pour les honnêtes gens.

Paris, 23 juin. — Un détail bizarre de la réception chez le prince Victor. Ce dernier, à de nombreuses reprises, en serrant les mains qu'on lui tendait, a dit : « Merci, frère. »

Le *Soir* dit que son rédacteur a entendu distinctement des agents de police, qui, à un moment donné se trouvaient auprès du prince Victor, lui dire : « Nous vous sommes tous dévoués, Monseigneur. »

Trois des personnes arrêtées, réclamées par M. Duchêne, député, ont été relâchées. Le député de l'Oise a blâmé à haute voix M. Honorat, officier de paix, d'avoir, par son excès de zèle, provoqué une manifestation.

EN VOYAGE

Tergnier, 8 h. 30. — Le train file à toute vapeur. Le prince Victor ne cesse de causer avec ses compagnons de route.

A la gare de Creil, bien qu'il n'y ait pas d'arrêt, un groupe de personnes attend sur le quai de la gare et salue le Prince.

A Tergnier, où nous nous arrêtons cinq minutes, bon nombre d'habitants sont venus présenter leurs respects aux voyageurs.

Entre les stations de Creil et de Compiègne, le Prince dîne dans le wagon-restaurant attenant à son sleeping-car. Voici ce qui lui est servi:

Consommé printanier — Melon — Filet de sole à la maréchale — Gigot d'agneau — Jardinière — Poulet rôti cresson — Tomates farcies — Crême impératrice — Framboises.

Saint-Quentin, 9 h. — A Compiègne, premier arrêt. Vif mouvement de curiosité parmi les voyageurs du train, qui viennent se masser devant le sleeping occupé par le Prince.

Malgré l'heure, beaucoup de monde à la gare. Démonstration sympathique.

Dans le wagon princier, la conversation roule sur les conséquences de la loi d'exil et sur les amis absents.

Bruxelles, 24 juin, 12 h. 35. — Aucun incident notable jusqu'à Feignies, station terminus. Là, deux agents du gouvernement français. M. Pélissier de Labatut, chef adjoint du cabinet de M. Gragnon, et un délégué du ministère de l'intérieur, qui avaient été chargés de suivre le Prince jusqu'à la frontière, sont descendus de wagon.

Leur mission était terminée. M. le vérificateur des douanes avait revêtu son uniforme de gala pour aller au devant de ces deux représentants de la République française.

Le prince Victor a l'intention de se fixer définitivement à Bruxelles.

Démentez les racontars du *Figaro* d'hier matin. Le prince peut avoir, avec son père, des divergences politiques, mais il ne départira jamais des règles commandées par la piété filiale, et il n'admet pas qu'on puisse le croire capable de méconnaître l'autorité paternelle et de manquer de déférence vis-à-vis du prince Jérôme.

A Quévy, première station belge, le commissaire spécial, plus poli que son collègue français, a respectueusement salué le Prince.

Pendant l'arrêt, qui est de douze minutes, le prince s'est promené sur le quai.

A minuit moins dix, nous stoppions en gare de Bruxelles. Malgré l'heure avancée, deux cents personnes se sont portées au-devant du prince Victor, qui répond très gracieusement aux saluts qu'il reçoit de tous côtés.

Le Prince monte dans un coupé à deux chevaux. Le marquis de La Valette prend place sur le siége, et la voiture se dirige vers l'hôtel Bellevue, entre une double haies de curieux, qui se découvrent respectueusement.

Le départ du prince Jérôme

Paris, 23 juin, 10 h. s.— Le prince Jérôme est parti ce soir pour Genève, a neuf heures cinq. Trois cents personnes environ stationnaient à l'entrée de la gare; deux cents personnes avaient pu réussir à venir sur le quai serrer la main au prince. Ce dernier est arrivé par le passage commun à tous les voyageurs, accompagné de MM. Lenglé, Maurice, Richard, Cunéo d'Ornano, le baron Dufour. Pascal, etc.

Il portait un chapeau de feutre noir. A 9 h. 15 il est monté dans un coupé retenu pour lui. Lorsque le train s'est mis en marche, les amis du prince l'ont salué et poussé le cri de : Vive Napoléon ! Quelques braillards soudoyés ont répondu par celui de : Vive la République!

L'un d'eux, qui se faisait remarquer par des grossièretés à l'adresse du prince, vivement pris à parti par un ami de ce dernier, a nettement convenu qu'il avait été payé pour faire cette besogne. Comme à la gare du Nord, le nombre des agents, tant en costume qu'en bourgeois, était considérable.

Nous devons reconnaître que l'attitude de la police a été tout autre à la gare de Lyon. Il faut, croyons-nous, attribuer ce phénomène à la présence de M. Gragnon, préfet de police.

LE CONGRÈS

des Associations coopératives Anglaises

Le dix-huitième congrès des associations coopératives de la Grande-Bretagne s'est ouvert la semaine dernière à Plymouth, sous la présidence du comte de Morley.

Trois cents délégués ont pris part au Congrès.

Le président a ouvert la session par un important discours, dans lequel il a développé le but que doivent se proposer les associations coopératives.

Après avoir exposé les divers systèmes socialistes, et en avoir signalé les inconvénients et l'insuffisance, l'orateur a développé les avantages de la coopération.

« Le système coopératif, a dit l'orateur, mérite d'être encouragé par tous. Quelques-uns de ses adeptes espèrent même qu'avec le temps la coopération pourra se substituer à l'organisation économique actuelle. Sans aller jusque là, je suis convaincu que la coopération a déjà rendu de très grands services aux classes laborieuses de notre pays, et qu'elle est appelée à en rendre encore de plus considérables dans l'avenir.

Nous ne pousserons jamais l'utopie d'une société reposant sur le sentiment de la fraternité dans le règlement des intérêts. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas faire tout ce qui est en notre pouvoir pour adoucir les conditions de la lutte, pour réduire des antagonismes inévitables, et pour nous efforcer de répartie, dans de saines conditions économiques, la richesse nationale entre le plus grand nombre possible de citoyens.

Tel est l'objet de la coopération. Tel est le but que nous nous proposons. Nous nous efforçons d'amener une distribution plus équitable de la richesse, *non par la violence ni la confiscation, mais en encourageant les hommes à s'aider entre eux*, et en leur démontrant comment il est possible d'y arriver sans violer les doctrines économiques. »

En 1884, la dernière année dont les statistiques aient été publiées, il y avait dans le Royaume-Unide Grande-Bretagne et l'Irlande 1,264 associations coopératives de consommation, dont les transactions se sont élevées à 29,295,227 liv. sterl., laissant un bénéfice net de 2,658,616 liv. sterl. à répartir entre les intéressés.

L'idée mère des initiateurs du système coopératif était de répartir entre les travailleurs les bénéfices de l'intermédiaire, leur permettant par là d'arriver à la constitution du capital et, partant, a la production pour leur propre compte. Aujourd'hui, avec des bénéfices annuels de plus de deux millions de livres sterling et un capital accumulé disponible de plusieurs millions sterling, les associations peuvent songer à la production coopérative.

Ces associations consacrent dés à présent 2 1|2 p. c. de leurs bénéfices nets à l'instruction de leurs membres, et les deux cents principales associations du royaume dépensent de ce chef 16,788 liv. sterl. tous les ans.

Enfin, il y a en Angleterre et dans le pays de Galles, quarante-trois associations manufacturières et productives, comptant 19,392 membres, avec un capital de 763,954, et réalisant un bénéfice net de 51,620 liv. sterl.

LA REFORME MILITAIRE

On nous écrit de Paris :

« Grand Roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.»

Les reporters qui ont accompagné le général Boulanger dans son excursion à Limoges, en disent autant depuis leur retour à Paris.

Ils racontent que, pendant tout le trajet, aller et retour, l'honorable ministre de la guerre, qui avait admis dans son wagon-salon une assez nombreuse compagnie, n'a cessé de parler de ses projets de réforme militaire. Il exprimait même, à cette occasion, le regret de n'être pas député, afin de pouvoir prendre la parole dans un des bureaux de la Chambre, lors de la nomination de la Commission chargée d'examiner et de se prononcer sur ses projets.

Le fait est que le défaut d'hommes compétents en matière aussi grave a fait comme toujours (voir les noms des commissaires) une affaire politique ou plutôt de parti, de ce qui devrait être une question exclusivement nationale et patriotique. Mais allez donc demander aux radicaux de mettre, à cette occasion, la politique dans leur poche ! Autant leur dire qu'ils ne comptent pas. Aussi ne serez vous pas étonné si leur seule préoccupation, cette après-midi, (les avis publiés hier et ce matin dans tous leurs journaux en témoignent) était de faire échec aux conservateurs).

Dans ces conditions, si les radicaux approuvent les projets du général Boulanger, ce sera uniquement parce que le général est un radical. Faites donc après cela une bonne loi militaire! Et ce sont malheureusement ces préoccupations de parti qui ont frappé d'impuissance, jusqu'à présent, toutes nos tentatives de réforme militaire depuis dix ans. Puisse-t-il n'en être pas encore de même cette fois-ci !...

La Chine et les Barbares d'Occident

Un correspodant du *Times* lui envoie de Pékin de curieux renseignements sur la lutte qui s'y livre pour obtenir la clientèle industrielle du Céleste-Empire.

On a souvent parlé dans ces derniers temps, dit-il, d'élargir le rôle commercial du corps diplomatique. Les défenseurs de cette thèse pourront peut-être tirer des mésaventures du fameux syndicat allemand de Pékin une leçon utile et constater qu'en matière de relations extérieures il vaut généralement mieux s'en tenir aux procédés établis par une longue expérience qu'aux suggestions de l'empirisme. Le plan des financiers teutons avait été conçu sans aucune connaissance du véritable état des choses en Chine : il était par conséquent voué d'avance à l'insuccès. Mais peut-être ses promoteurs pouvaient-ils espérer qu'on prit au moins la peine de l'examiner, et ils n'ont même pas obtenu cette mince satisfaction. Ces trois messieurs arrivaient avec des lettres du prince de Bismarck mettant à leur service toute l'influence diplomatique et consulaire de l'empire allemand ; ils descendaient à la légation allemande en qualité d'hôtes officiels du ministre allemand, et l'on peut dire que jamais agents commerciaux ne se sont présentés dans des conditions pareilles ; car M. Von Brandt, loin d'éluder les ordres qu'il avait reçus de Berlin, s'identifiait du coup avec les trois financiers et allait jusqu'à demander pour eux une audience au Tsong-li-Yamen.

Les ministres chinois répondirent tout net et tout sec qu'ils n'avaient pas pour habitude d'entrer en rapports officiels avec des marchands. C'est une rebuffade comme jamais agent diplomatique étranger n'en a reçu en Chine; M. Von Brandt s'est complètement découvert pour rien. Une fausse démarche de ce genre a ici des conséquences presque incalculables. En premier lieu, le syndicat échoue dans son entreprise. En second lieu cet échec suffit à lui enlever désormais les chances qu'il pouvait avoir de réussir dans les voies légitimes du commerce. Troisièmement, enfin, la légation allemande reste sous le coup d'un insuccès qui amoindrit nécessairement son prestige et son influence dans sa sphère d'action naturelle. Mais il y a des gens qui ne s'avouent jamais battus, et M. Von Brandt est du nombre. Ayant échoué auprès du Tsong-li-Yamen, il saisit aux cheveux l'occasion d'un voyage de Li-Hong-Thang à Pékin, pour l'inviter à dîner chez lui avec le syndicat. Malheureusement, le temps dont disposait le vice-roi était trop limité, parait-il, pour qu'il pût accepter cette gracieuse invitation ou même faire la plus rapide visite à la légation allemande... Le fiasco était complet.

Cette histoire est faite pour consoler les agents diplomatiques mieux avisés qui se sont sagement retranchés dans les nobles traditions de la carriere Si les négociants, les fabricants et les armateurs anglais ne peuvent pas lutter contre leurs rivaux sans le secours de la diplomatie, tant pis pour eux! C'est, alors, qu'ils n'ont pas de supériorité réelle et sont voués d'avance à la défaite. Et, en vérité, ils n'ont que trop de raisons, je le crains, de redouter la concurrence allemande. Mais ce n'est pas parce que les fabricants allemands sont soutenus par la diplomatie de leur pays. C'est parce qu'ils déploient une énergie indomptable, et cela non pas seulement en Chine, mais partout. Partout les échantillons de l'industrie allemande sont en évidence et au premier plan.

Les Allemands ne mettent pas leur lumière sous le boisseau, ils vous la planteraient plutôt sous le nez. Ils ont fait de l'annonce une science véritable. Leur service de renseignements est supérieurement organisé, et les manufactures de Nuremberg entretiennent des rapports plus directs avec le marché chinois que celles de Sheffieje et de Birmingham. Si la Chine se met en tête d'adopter quelque engin mécanique nouveau, il y a dix chances contre une pour que la chose se fasse par l'intermédiaire d'un Allemand. Voilà le vrai danger.

Histoire d'aujourd'hui

Nous empruntons à l'*Électeur*, d'Angers, l'anecdote suivante, qu'on pourrait intituler : « Plus ça change, plus c'est la même chose : »

Un de nos amis avait à entretenir un ministre, un de ceux pour qui le mouvement est, il parait, d'ordonnance médicale.

Comme on ne peut généralement obtenir de prompte réponse aux demandes d'audience que lorsqu'elles sont bien appuyées par un nom influent, notre ami prit pour tuteur une de nos plus jeunes, mais de nos plus sérieuses célébrités.

L'effet se produisit de suite et l'audience fut accordée.

Heureux d'une telle faveur, notre privilégié se rend au cabinet ministériel armé de toutes pièces et gonflé de son sujet.

Il se presente à l'huissier : — M. le ministre va être à vous tout à l'heure. Veuillez entrer au salon.

Une heure d'attente s'écoule vite lorsqu'on médite sur le sort réservé au projet qu'on caresse.

L'huissier introduit à son tour notre ami.

— M. le ministre ?

— M. le ministre a été obligé de partir, il ne pourra vous recevoir que dans huit jours; je suis son secrétaire, dit un jeune monsieur qui remplace son Excellence.

— Mais, j'aurais voulu parler à M. le ministre lui-même.

Notre ami se retire et huit jours après revient à la charge.

Même cérémonie, pareille attente, introduction identique, dans un autre cabinet cette fois. C'est réellement chez le propre ministre que se trouve notre postulant, et voici le dialogue qui s'établit alors.

— J'ai eu l'honneur, monsieur le ministre.

— Pardon, monsieur, je suis chargé par Son Excellence de vous demander le but de votre visite.

— Vous n'êtes donc pas le ministre lui-même ?

— Non, monsieur.

— Mais, il y a huit jours, j'avais déjà été reçu par un secrétaire et j'espérais aujourd'hui...

— Voir le ministre, être reçu par lui ? interrompt le narquois jeune sous-ministre; mon Dieu, je le comprends, mais Son Excellence est très occupée ce matin... M. le ministre... fait des armes !

— Ah! M. le ministre fait des armes? A la bonne heure ! s'il en est ainsi, il fallait le dire de suite ; je n'insiste plus ! Du moment qu'un ministre fait des armes, le bon public, le public électeur qui sue pour produire les impôts et payer les chefs, sous-chefs et larbins ministériels de tous les étages, le travailleur des mains, de la plume et de la pensée, tout ce frétin qui n'est pas ministre, qui ne saurait le devenir, tout cela peut attendre.

Les quarante ou cinquante personnes qui sont dans votre salon, jeune homme, peuvent perdre leur temps, M. le ministre *fait des armes !*

— Mais, dans huit jours, je vous promets.

— Dans huit jours, monsieur le secrétaire, votre maitre fera peut-être des vers à quelque de Sombreuil, à moins qu'il ne soit au bain pour se délasser des banquets qu'il préside avec tant de bonheur.

En voilà assez, je me retire édifié ; je sais désormais ce que je doss penser des changements opérés dans nos mœurs administratives depuis 1870...

LA LAINE A LONDRES

Londres, le 23 juin 1886

Les catalogues d'hier et d'aujourd'hui étaient composés de 27.500 balles dont 4.000 de Cap de Bonne-Espérance.

Malgré ces quantités écrasantes dont on dispose chaque jour, les prix sont très fermes et tendent à se régulariser en s'établissant définitivement à 30 0|0 au dessus de ceux de mars-avril. Seules les laines croisées, dont la demande s'est ralentie par suite du retour en faveur de la laine fine, n'ont guère subi qu'une hausse de 20 0|0 pour les genres les plus fins et 5 à 10 0|0 pour les qualités tout à fait communes.

Les laines à cardes suints, à dos et scoured en laines du Cap de Bonne-Espérance, comme en laines d'Australie, sont pleinement 25 0|0 plus chères qu'en mars-avril et leurs prix tendent encore à se raffermir depuis trois ou quatre jours.

L'animation est à peu près générale et tous les lots sont vivement disputés ; les anglais tendent de plus en plus à aborder les laines fines que pendant la première semaine de vente ils ne semblaient aucunement disposés à toucher; ils sont d'ailleurs, sauf exceptions, absolument sans stock et ils devront un jour ou l'autre se mettre hardiment aux achats ; ils paieront des prix d'autant plus élevés qu'ils auront attendu plus longtemps et que tous commenceront en même temps quand ils s'apercevront que plus de la moitié des quantités disponibles auront trouvé un facile placement dans les premiers jours de la vente. On annoncera sans doute prochainement la suppression d'une dizaine de jours d'enchères de façon que la vente se terminera très probablement le samedi 17 juillet.

(Voir à la partie commerciale les circulaires des courtiers et les avis divers.)

SITUATION METÉOROLOGIQUE. — Paris 23 juin. — Une dépression passe au nord de Iles-Britanniques, le baromètre a baissé de 8 m|m à Stornoway, de 3 à Valentia et de 1 à 2 sur nos côtes de la Bretagne et de la Manche. Le vent souffle d'entre ouest et nord sur toute l'Europe occidentale; il est fort aux Hébrides, en Irlande et aux iles Scilly. L'aire des fortes pressions couvre aujourd'hui l'Espagne et l'Algérie, le maximum est à La Corogne 768 m|m.

La température reste peu élevée sur nos régions. Le thermomètre marquait ce matin 9° à Stornoway, 10 à Berne, 13 à Paris.

En France, le temps est toujours à averses avec température au-dessous de la normale.

Hier, à Paris, ciel couvert, un peu de pluie vers une heure du soir.

Maximum, 17°4. Minimum, 11 6

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Chronique du travail. — Mardi matin, cent ouvriers du tissage de M. Charles Dubar, rue des Longues-Haies, ont cessé le travail. Le motif de cette grève est qu'ils réclament une augmentation d'un demi-centime au mètre. Avant qu'ils ne cessent le travail, on leur avait proposé une augmentation d'un quart de centime ; mais ils n'ont pas jugé cette concession suffisante. Leur attitude est très calme.

La première communion a eu lieu jeudi à l'église Saint-Martin. Communiants et communiantes étaient au nombre de plus de trois cents. Ces cérémonies si touchantes attirent toujours la foule dans les églises.

Chronique religieuse.— Mardi 29 courant, à l'occasion de la fête de Saint-Pierre, une messe sera chantée, à sept heures, en l'église Saint-Martin, pour le Souverain-Pontife et la France.

Une grande fête de gymnastique aura lieu dimanche prochain à l'Hippodrome. Elle est organisée par la vaillante société *La Roubaisienne* et sera donnée avec le concours de la socié de gymnastique d'Arras. Voici le programme de cette séance qui commencera à 3 heures et demie précises et dont l'attrait amènera sans nul doute, de nombreux spectateurs dans la vaste salle du boulevard Gambetta :

PREMIÈRE PARTIE. — 1. Mouvement d'ensemble par les deux sociétés. — 2. Exercices aux appareils. — 3. Concours de sauts en longueur et en hauteur par six gymnastes de chaque société.

DEUXIEME PARTIE. — Exercices avec massues par la société d'Arras. — 2. Mouvement sans commandement, mains libres, par la *Roubaisienne*. — 3. Lutte d'ensemble par la société d'Arras. — 4 Exercices libres aux appareils. — 5 Pyramides.

Un accident de voiture. — Mercredi à 7 heures et demie, la voiture d'un boulanger du quartier de l'Ommelet a heurté, rue de Tourcoing, vis-à-vis de la rue de la Guinguette, un individu paraissant en état d'ivresse. Le conducteur ayant pu arrêter à temps sa voiture et grâce au prompt secours apporté par un passant, l'individu en a été quitte pour des égratignures sans gravité.

Coups et blessures. — Les gens batailleurs donnent en ce moment beaucoup d'ouvrage aux « constables » roubaisiens. C'est un cabaretier, D..., que l'on vient d'incarcérer pour avoir roué de coups et blessé assez sérieusement sa « chère moitié, » C'est un habitant de la rue des Longues-Haies, Jean-Baptiste S..., qui a commis la même infraction aux règles de l'amour conjugal.

Enfin, mercredi, vers huit heures du soir, rue Archimède, deux individus, un mécanicien, Jules M.... et un tisseraud, Albéric V..., se sont pris de querelle et en sont vite venus non seulement aux mains, mais aux morsures. Oui, aux morsures ; en effet, l'un des deux adversaires, M..., a mordu à belles dents dans la joue gauche de l'autre. Des témoins de cette scène n'ont pu qu'à grand'peine séparer les deux forcenés qu'un agent a gratifié d'un joli petit procès-verbal.

Vols et voleurs. — La police vient de mettre en état d'arrestation, deux individus, inculpés d'être les auteurs d'un vol de 200 francs en numéraire, commis récemment au préjudice d'un marchand de légumes de la rue de Flandre.

— Dans la journée de mercredi, deux frères, demeurant au Cul-du-Four, ont été arrêtés, l'un en flagrant délit de vol d'une paire de chaussures à l'etalage d'un marchand de la Grande-Rue, l'autre comme complice de ce vol et ivresse manifeste.

— Jeudi matin, à 7 heures, une femme de 47 ans, a été écrouée à la prison municipale pour avoir été surprise en flagrant délit de vol dans un estaminet de la rue de Lannoy.

Un arrêté préfectoral en date du 23 juin, a ordonné l'expulsion d'une fille de mauvaise vie, sujette belge, demeurant rue des Champs.

Mercredi un échantillon de lait douteux a été prélevé chez un laitier du quartier du Pile. Il a été transmis au parquet avec un procès-verbal.

Ecole de natation.—Journée de mercredi 23 juin. — Température de l'eau: 8 h. matin, 13°. — Midi, 14°. — 4 h. soir, 15°.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix.*

TOURCOING

Foire de 1886. — *La SainteChristophe* approche: à cet effet le nouveau règlement des droits de places aux foires et marchés, a été publié mercredi soir à son de caisse.

On nous promet pour cette année une distraction qui nous a fait défaut depuis longtemps: un cirque important doit, parait-il, venir s'installer pour la durée de la foire.

Marcq-en-Barœul. — Des maraudeurs ont mis au pillage les clapiers de plusieurs habitants de cette commune. Ils ont dérobé cinq lapins chez Léonie Crombèke, journalière, trois chez Julie Raymond et deux chez Emma Melgues. Les auteurs de ces déprédations sont inconnus.

Un malfaiteur, resté également inconnu, a enlevé une large courroie de commande d'une machine locomobile appartenant à M. Louis Despinay

LILLE

Nos artistes. — Un télégramme nous apprend qu'à la suite d'un examen brillant, Mlle Baude, 1er prix de violoncelle du Conservatoire de Lille, l'an dernier, vient d'être admis au concours de fin d'année, au Conservatoire de Paris.

Son excellent professeur, M. Delannoy, obtient aussi un résultat bien rare, puisque quatre de ses élèves participent au concours. Ce sont, avec Mlle Marguerite Baude, M. Dumeulin, 2e prix de Paris; M. Deblauwe, 2e accessit de Paris; et M. Queurion.

Enchères publiques de laines de Roubaix-Tourcoing. — *Ventes de Roubaix du 23 juin.* — Il y a peut-être un peu moins de monde dans la salle qu'hier, mais on constate plus d'entrain et cette animation se traduit à plusieurs reprises par des discussions assez vives entre les courtiers et les acheteurs.

Les lots catalogués ont été en grande partie adjugés. En blousses les belles qualités Australie et Buenos-Ayres ont trouvé preneurs à des cours bien soutenus. — Nous ne parlons des peignées que pour mémoire, ils étaient du reste très peu représentés.— Plusieurs lots assez importants de laines en suints, écarts en toisons, ont été vendus. — Quant aux déchets ils jouissent toujours d'une grande faveur, surtout les genres mérinos fins que les acheteurs se disputent à des prix élevés.

CONCERTS ET SPECTACLES

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs une soirée musicale qui sera donnée dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, le lundi 5 Juillet prochain par l'institution des jeunes aveugles de Ronchin.

Outre l'intérêt artistique, qui ne peut manquer de s'éveiller chez nos amateurs, il y a une raison d'humanité, et même de charité chrétienne qui engagera la société roubaisienne à favoriser de sa présence le concert des jeunes aveugles.

L'institution de Ronchin vient de commander un grand orgue; c'est en somme un instrument de fondation dont les jeunes élèves ne peuvent se passer, puisqu'il doit être l'initiateur important, presque indispensable de leur carrière musicale.

Il y a parmi les artistes si intéressants qui doivent se faire entendre à Roubaix, des instrumentistes de premier ordre; leur professeur, si digne et si distingué, M. Delarroqua, leur donne avec le plus entier dévouement les principes du grand art. Il ne néglige rien pour que les jeunes aveugles dont l'éducation musicale lui est confiée, deviennent, dans la plus pure acception, des personnes tenant une place distinguée parmi leurs semblables, trouvant dans leur art des ressources suffisantes pour vivre honorablement au milieu de la société humaine, malgré leur infirmité.

Nous comptons sur une assistance nombreuse au concert des jeunes aveugles ; il faut que les roubaisiens sachent encourager et les artistes et leur excellent professeur. REMY.

Le *Choral Nadaud* a donné lundi, en son local, une soirée bachique à laquelle étaient conviés seulement quelques intimes. La petite fête a été de tous points charmante.

Débarrassés de la gravité tant soit peu gênante qu'impose l'étiquette, nécessitée par la présence d'un public plus ou moins inconnu, les loustics de la société ont lâché la bride à leur verve, et les fantaisies de MM. Delbecq, Buridan, Freygnac, Scottet, etc., ont eu une action simultanée sur la rate et sur les glandes lacrymales.

Comme ouverture de la deuxième partie de la soirée, le *Choral Nadaud* a exécuté un chœur de J.-B. Wekerlin, la *Fille du Vigneron*, d'une allure très originale, écrit dans un mouvement qui s'adapterait facilement à la marche. La musique de ce joli petit chœur ne ressemble ni de près ni de loin au genre Saintis, Laurent de Rillé, etc. dont l'identité des moyens employés pour produire l'*effet* rend, à la longue, leurs productions monotones.

La *Fille du Vigneron* a été chantée sans le moindre accroc, ce qui est méritoire pour une lecture à vue.

Le *Choral Nadaud* avait ménagé à ses invités une surprise consistant en une exibition nouvelle: BRAZZA CONCERT, *par des habitants du Congo.*

Sept nègres et une négresse, d'un superbe noir d'ivoire, sous la direction d'un patriarche non moins nègre et non moins noir que ses artistes, ont exécuté un concert burlesque d'une bouffonnerie transcendantale.

Le *Choral Nadaud*, qui a passé un traité avec leur barnum, pourra produire ces intéressantes mais vilaines créatures dans les concerts qu'il donnera l'hiver prochain.

Les programmes disent que ces moricauds viennent du Congo, mais je n'en crois rien. Ils sont bien trop noirs. Cependant ils ne sont pas anthropophages : en passant près du vieux chef, qui se nomme, m'a-t-on dit, Jhubaikaouâouà, je lui ai courageusement présenté un doigt et il ne s'est pas jeté dessus ; de plus toute la bande croquait du sucre sur la scène et, pendant les entr'actes, buvait de la bière comme de bons roubaisiens dans de bonnes soirées bachiques. J'observerai en passant que c'est presque toujours par là que la civilisation deteint sur les sauvages. Mais pourvu que ces nègres ne déteignent pas sur nous, déclarons-nous satisfaits. SILVIO.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Monsieur le rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*,

Nous venons relever plusieurs inexactitudes contenues dans la lettre signée une *promeneuse*, parue dans votre petite édition du 21 courant.

Les jeunes enfants que cette respectable dame a rencontrés n'avaient nullement des têtes patibulaires ; nous pouvons d'autant mieux l'affirmer que ce sont nos fils, et qu'ils ressemblent à leurs pères, dont le physique est agréable (nul n'ignore que les trompettes de cavalerie se recrutent parmi les beaux hommes).

Leurs photographies sont du reste à la disposition des personnes qui voudraient s'en convaincre *de visu*, nous montrerions au besoin les originaux.

En dénichant les petits oiseaux du Parc de Barbieux ils faisaient simplement acte de bons fils, car leur seul but était de nous procurer des *auditeurs ailés*, notre société n'ayant pu, chacun sait cela, étendre sa réputation au delà de la partie méridionale du boulevard Gambetta.

Notre désir immodéré de nous faire entendre justifie en cette circonstance la conduite de nos enfants, d'autant plus que n'ayant pu réussir à obtenir un uniforme flambant neuf, nous ne pouvons plus décemment nous produire en public.

Recevez, Monsieur, nos salutations empressées.

Le vice-président
de l'*Union des Trompettes*.... pas de Jéricho,
Philémon EYAMES.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du mercredi 23 juin 1886

Présidence de M. PARENTY

«Quand cet enfant sera venu à l'âge de vous rendre des services, vous ne serez plus à même de l'avoir à votre disposition, si vous continuez à le laisser aller à la frontière faire la fraude. Il a douze ans, c'est vous qui devez le surveiller. » Telles étaient les paroles pleines de sagesse de M. le président au père de Cailleux, surpris à Roubaix, malgré son âge, en compagnie de Vanderbusch, fraudeur âgé de dix-neuf ans. La première fois qu'il reviendra je le mettrai jusque vingt ans dans une maison de correction. Pour aujourd'hui je le remets encore entre vos mains, mais que je ne le surprenne plus devant le tribunal. Quant à Vanderbrusch, il est condamné à un mois.

Inutile d'ajouter qu'ils ont été tous deux condamnés solidairement à une amende de cinq cents francs. Cette affaire est de nature à faire réfléchir ces ouvriers imprudents, sacrifiant de gaieté de cœur leurs jeunes enfants, qui vont passer les plus belles années de leur vie dans le centre pourri des maisons de correction, écoles du vice et du vol, où le contact des mauvais gâte les bons. Les ouvriers qui envoient leurs enfants aux frontières se ménagent de bien tristes jours pour leur vieillesse.

*** Le 16 juin 1886, sous une voiture de la rue de l'Ommelet, les sergents de ville ramassèrent un petit vagabond de douze ans, Duquesnoy. Pauvre abandonné, ayant perdu sa mère, délaissé par son père, il avait erré à l'aventure, jusqu'au jour où un marchand de lait, dont il tenait quelque fois le cheval, le prit par pure bonté à son service. Mais sa fréquentation avec les vagabonds avait déjà produit ses désastreux effets.

En effet il profita de ce qu'un jour son patron lui avait remis une pièce de cinq francs à changer, pour conserver la monnaie et s'enfuir en possession de ce trésor. Le tribunal condamne cet enfant, plus malheureux sans doute que méchant, à trois mois de correction. Quand donc aurons nous des lois qui protégeront les enfants abandonnés.

*** Etienne Griffart change de nom comme on change de chemise, lorsqu'on lui dresse procès-verbal. Mais.

Un petit bout d'oreille échappé par malheur
Découvrit la fourbe et l'erreur.

En effet, M. le commissaire de Roubaix fit raison de ses imputations mensongères par des confrontations compromettantes. C'est dans la rue des Champs que ce monsieur Griffart oubliait, en même temps que sa raison laissée au fond de la dive bouteille, le respect dû aux représentants de l'autorité. Il est condamné à deux mois de prison.

*** Avoir été condamné 15 fois pour mendicité et revenir une seizième fois devant le tribunal pour le même motif c'est être incorrigible. Aussi le tribunal condamne-t-il Léonard Lampe à 4 mois de prison.

*** Léon Maquet de Roubaix est condamné pour mendicité à un mois de prison.

*** Il convient de rapprocher de cette condamnation celle de Henri Lemaire, de Roubaix. Henri Lemaire a quatre enfants. Sa femme venait de s'accoucher, son propriétaire le menaçait de le mettre à la porte, il allait perdre sa place, quand il passa le 17 juin devant l'étal de Louis Duvillier, marchand boucher. Il se sacrifia, dit-il au Tribunal, pour ses enfants. Le tribunal le condamne à vingt jours de prison.

*** Dans une affaire de fraude, qui a fait un certain bruit à Roubaix et qui s'est terminée par une transaction avec la douane, le Tribunal ordonne la comparution à huitaine de quelques témoins, dont deux cochers de places. Le lendemain même du jour de la transaction, les employés des contributions indirectes, surveillant un café du boulevard de Paris, virent arriver une voiture de place dans laquelle fut déposée par les soins du cafetier, une malle contenant cinq kilos de cigares. Le principal inculpé nie avoir commandé au cocher de place d'aller au café du Boulevard. Quant au maître voiturier, sa situation montre combien les lois des contributions indirectes sont draconniennes. Sa voiture, par le seul fait de la saisie des cigares, est confisquée.

NORD

Société française de secours aux blessés militaires. — Au dernier carrousel donné à Ascq, les organisateurs de cette fête ont eu la patriotique pensée de faire une quête pour les militaires blessés ou malades du Tonkin, et ils l'ont faite avec un plein succès, car ils ont pu adresser au comité de secours aux blessés militaires une somme de 101 fr. 50.

Il serait à désirer que cet exemple fut suivi partout et que chaque commune apportât son obole pour le soulagement de nos soldats.

Nous apprenons avec plaisir que la Musique municipale de Gravelines a donné un concert à leur profit. D'un autre côté, les villes de Dunkerque et du Quesnoy, organisent des fêtes dans le même but, ainsi que cela a déjà été fait à Comines.

Le Comité de Lille fait frapper, en ce moment, une médaille pour l'offrir aux sociétés qui lui prêtent leur concours.

Le conseil général du Nord a ajourné à sa prochaine session d'août, la question de création, soit d'un office vaccinogène pour le département, soit d'un office par arrondissement, de façon à procurer du vaccin animal répondant à tous les besoins de la vaccination et de la revaccination.

Messieurs les médecins sont priés de vouloir bien adresser le plutôt possible à la Préfecture, les propositions et communications qu'ils peuvent avoir à faire à cette égard.

Le Quesnoy. — *Le Progrès mystifié.* — La *Vraie France* reçoit d'un de ses lecteurs la lettre suivante en réponse à un article paru dans le *Progrès du Nord :*

Le *Progrès du Nord* mystifié ou mystificateur. De plus en plus fort, comme chez Nicolet !... Enfoncé ! le fil spécial du *Petit Nord* !... Le journal de l'illustre Depasse ! le candidat blackboulé aux dernières élections, nous apporte, à la date du 23 juin, sous le titre alléchant: « M. Lefèvre-Pontalis sifflé » un récit fantaisiste d'un fait à peu près ignoré de la population du Quesnoy, et qui se serait passé sur la Grand'Place devant 300 spectateurs.

A l'un des angles du kiosque dressé pour la distribution des prix du concours national de tir organisé par *la Patriote*, se trouvaient quelques voyous, étrangers à la ville (pour notre honneur), l'un Valenciennois, l'autre belge, etc., tous brouillés depuis longtemps avec la saine morale, qui gouaillaient quelques grossièretés à l'adresse de notre honorable député, assis sur l'estrade, et qu'ils voyaient sans doute pour la première fois. M. Lefevre-Pontalis a-t-il entendu ces insultes aussi lâches que bêtes, nul n'oserait l'affirmer, mais au moment où l'averse vint redoubler d'intensité M. Lefèvre-Pontalis se retira ainsi qu'une grande partie des assistants.

Je dois à la vérité de dire que les commissaires de *la Patriote* ne prirent leur place sur l'estrade qu'après le départ de notre député, mais cette grossière inconvenance, pour l'hôte de leur honorable président, n'étonnera personne de la part de ces citoyens qui se sont mis en quatre aux élections dernieres pour leur cher Maxime qui les a enrolés dans la ligue républicaine, dont l'un d'eux est même le secrétaire. La moindre notion d'éducation, de civilité, aurait suffi à des hommes sérieux pour tenir une toute autre conduite, mais il y a des gens superstitieux et peut-être ces messieurs craignaient-ils en s'asseyant à 6 mètres de M. Lefèvre-Pontalis, d'être ensorcelés à la cause conservatrice. Voilà donc l'incident inaperçu sur lequel le *Progrès du Nord* a brodé sa calembredine, parsemée des cris : Enlevez-le ? A bas Pontalis! etc.

Il faut donc que les rédacteurs du *Progrès* aient les oreilles joliment longues, pour entendre de Lille *ces épithètes injurieuses, ces sifflets, ces huées, poursuivant le député réactionnaire, qui, livide comme un spectre* s'en est allé bien tranquillement tandis que les neuf dizièmes des assistants ne se doutaient même pas de son départ.

Pauvre Maxime! pauvre Depasse! Quels procédés pour une si faible compensation..

Un de vos lecteurs.

Dunkerque.—M. Henri Dagneau, propriétaire, ancien adjoint au maire de Dunkerque, est mort subitement, hier soir, à 4 heures, en son domicile de la rue des Pierres,

M. Dagneau était âgé de 72 ans, il a appartenu toute sa vie au parti conservateur.

Douai. — *Incident à la Cour d'appel.* — A l'audience de mercredi, M. le conseiller rapporteur venait de donner lecture du rapport concernant la nommée Dussert Rosalie, âgée de 50 ans, qui avait été condamnee par le tribunal de Lille, le 12 juin, à 6 mois de prison, pour contravention à un arrêté d'expulsion. M. le président, après avoir rappelé à la prévenue qu'elle a déjà subi 29 condamnations, lui demande ce qu'elle a à dire pour justifier son appel. Cette mégère s'écrie : «Je sais bien que vous ne diminuerez pas ma peine, mais j'ai à vous dire que vous êtes de la crapule et de la canaille. »

Sur les réquisitions de M. l'avocat général, la Cour, faisant application de l'article 222 à l'appelante, la condamne à 2 ans de prison pour le délit d'outrages aux magistrats et, statuant sur l'appel, confirme le jugement et décide que les deux peines ne se confrondront pas. En se retirant, la condamnée s'écrie encore : « Deux ans pour cela ! » et elle recommence ses injures.

— *Un déclassé.* — Hier matin, on a trouvé des effets d'habillement près du canal de l'Entrée-des-Eaux. Ces effets ont été reconnus comme appartenant à un nommé Auguste Vielles, âgé de 36 ans, originaire de Roanne (Loire), ex-ingénieur sans domicile ni ressources, qui avait été arrêté le 2 juin courant, sous l'inculpation de vagabondage.

Ce pauvre diable s'est jeté dans l'abreuvoir de la blanchisserie, vers trois heures du matin. Il a été vu par plusieurs personnes qui n'ont pu le secourir. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

Caudry. — Les travaux de recensement à Caudry, aujourd'hui terminés, accusent un chiffre de population de 7,400 habitants. En 1881, il s'élevait à 5,334.

PAS-DE-CALAIS

Saint-Omer.— Dans son audience de mardi, la Cour d'assises a jugé une affaire qui a fort ému l'arrondissement de Béthune et sur laquelle nous avons donné dans le temps les plus grands détails. Il s'agit d'un enfant que sa mère a laissé mourir de faim.

L'accusée est Marie Beaurepaire, veuve Renan, journalière à Billy-Berclau. Sa conduite est détestable. Aussitôt la mort de son mari, la femme Renan dissipa en peu de temps 5.000 fr. que le défunt lui avait laissés. Elle abandonna ses quatre enfants, se mit à rôder le long du canal d'Aire à La Bassée, se livrant à la prostitution et vivant de rapines.

Trois de ces enfants, les plus âgés, mendiaient leur pain, pendant que le quatrième, la petite Rosalie, âgée de 18 mois, restait à la maison, sans soins. Au bout de quelque temps, la pauvre enfant fut réduite à un état épouvantable et mourut d'épuisement et de misère.

La déposition du docteur Haynart, de Béthune, est écrasante pour l'accusée qui est condamnée à 2 ans de prison et 50 fr. d'amende.

BELGIQUE

La commission du travail a entendu mercredi matin une quarantaine d'industriels au sujet de l'enquête à poursuivre, par la voie écrite d'abord puis, subsidiairement, pour suppléer, s'il y a lieu,